



Ministère du Travail, des Relations sociales, de la Famille et de la Solidarité
Ministère de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Loi n° 2007-1786 du 19 décembre 2007 de financement de la sécurité sociale pour 2008

Cette loi nécessitait 37 décrets. 13 décrets ont été pris :

- Décret n° 2007-1931 du 26 décembre 2007 (JO du 30/12/07) – art. 62-III
- Décret n° 2007-1937 du 26 décembre 2007 (JO du 30/12/07) – art. 52-I
- Décret n° 2008-485 du 22 mai 2008 (JO du 24/05/08) – art. 102
- Décret n° 2008-530 du 4 juin 2008 (JO du 06/06/08) – art. 94
- Décret n° 2008-531 du 4 juin 2008 (JO du 06/06/08) – art. 94
- Décret n° 2008-536 du 5 juin 2008 (JO du 07/06/08) – art. 57-III
- Décret n° 2008-537 du 5 juin 2008 (JO du 07/06/08) – art. 57-IV
- Décret n° 2008-552 du 11 juin 2008 (JO du 13/06/08) – art. 103
- Décret n° 2008-553 du 11 juin 2008 (JO du 13/06/08) – art. 112
- Décret n° 2008-564 du 16 juin 2008 (JO du 18/06/08) – art. 18
- Décret n° 2008-593 du 23 juin 2008 (JO du 25/06/08) – art. 43
- Décret n° 2008-621 du 27 juin 2008 (JO du 28/06/08) – art. 62-X et XII
- Décret n° 2008-642 du 30 juin 2008 (JO du 01/07/08) – art. 37

Au 1^{er} juillet 2008, il reste 24 décrets à prendre :

- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 14 (Contributions pharmaceutiques / mesures grossistes) est en contreseing.
- Le décret prévu par l'article 20 (Expérimentation relative à la création de cotisations forfaitaires de sécurité sociale pour les petites activités dans les quartiers défavorisés) est en consultation des CA des caisses, il sera publié début juillet.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 34 (Dispositions relatives aux opérations d'arrêté et de certification des comptes) est en cours de rédaction. Il réécrit un vaste ensemble de textes traitant des fonctions imparties aux directeurs, agents comptables et Conseils dans une perspective d'harmonisation et remise en cause de certains schémas de gouvernance. Il devrait être publié avant la fin de l'année.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 39 (obligation d'affichage et information des patients) piloté par la DGCCRF est en attente de l'avis du Conseil national de la consommation.
- Les deux décrets en Conseil d'Etat prévu par l'article 40 (Vaccination contre la grippe par les IDE) sont en contreseing.
- Les deux décrets prévus par l'article 44 (Nouveaux mode de rémunération et expérimentation en permanence des soins) sont en concertation.
- Le décret prévu par l'article 50 (Devis détaillé pour audioprothèses) a reçu l'accord du Cabinet. Il est en concertation.
- Le décret prévu par l'article 54 (Bénéfice de la CMU-C subordonnée à la désignation d'un médecin traitant). Il est en préparation et devrait passer en CE en juillet.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 55 (Dossier médical personnel) devrait être publié en fin d'année. Ce calendrier est lié aux décisions prises sur les préconisations de la mission GAGNEUX qui a rendu récemment ses propositions.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 56 (Dossier pharmaceutique) est en phase de consultation. La CNIL saisie devrait se prononcer prochainement. Il sera alors transmis au CE.

- Le décret en Conseil d'Etat et les deux décrets simples restant à prendre pour appliquer l'article 57 sont en concertation (I - décret CE Coordination inter-régimes maladie), en contreseing (II – décret simple maternité RSI) et en cours de préparation (VI- décret simple ALD).
- Un décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 62-I et un décret simple prévu par l'article 62-V (Tarification à l'activité) sont suspendus en attente d'arbitrages sur le projet de loi « Patients, Santé, Territoires ».
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 66 (Groupement de coopération sanitaire de territoire) est susceptible d'être impacté par les dispositions prochaines de la loi Bachelot sur les coopérations.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 71 (IVG médicamenteuses en centres de planification) est en cours de finalisation.
- Le décret en Conseil d'Etat et le décret simple prévus par l'article 93 (Modulation de l'allocation de rentrée scolaire en fonction de l'âge) sont en attente d'arbitrage interministériel sur les montants.
- Le décret prévu par l'article 95-III (Allocation différentielle) est en cours de finalisation pour être publié en juillet.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 108 (Traitement par le comité consultatif pour la répression des abus de droit des litiges entre les URSSAF et les cotisants tentant d'éviter le paiement des cotisations et contributions sociales) est en attente des conclusions de la mission Olivier Fouquet sur l'abus de droit social et fiscal qui rendra ses conclusion en juillet. Il devrait être publié en octobre 2008.
- Le décret en Conseil d'Etat prévu par l'article 110 (Extension à la CMU-C des pénalités administratives existantes en cas de fraude aux prestations en nature de l'assurance maladie) est en cours de préparation.

NB : - L'application de l'article 37-II relatif aux pénalités financières implique l'intervention d'un décret en Conseil d'Etat qui est en concertation.

- Le décret prévu par l'article 95-I et II (Accès aux PF de ressortissants communautaires) n'est pas nécessaire : les conditions de régularité du séjour pour bénéficiaire des PF sont d'ores et déjà définies dans le code de l'entrée et du séjour des étrangers.